

Plaisir
Passion
Respect



Correspondant :
CHRISTMANN Jean-Luc – 06 48 49 06 48
E-mail : kochersberg.as@alsace.lgef.fr
Site ASK: www.askochersberg.com

Truchtersheim, Juin 2022



Livret d'informations **Saison 2022 – 2023**

Présentation de l'ASK

En 2005, les clubs de football FC Truchtersheim, FC Schnersheim, FC Stutzheim-Offenheim et FC Quatzenheim ont décidé de se grouper et de créer ensemble un groupement de jeunes footballeurs locaux, afin de leur offrir une structure compétitive. Ainsi est née l'Association Sportive du Kochersberg (ASK).

Cette structure, labellisée en tant qu'école de football FFF depuis 2010, est dédiée uniquement aux jeunes, de pitchounes à U19, licenciés dans l'un de ces quatre clubs.

L'AS Kochersberg est une association de type loi 1901 agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée à la FFF pour les compétitions des jeunes.

Depuis 2013, une section féminine évolue au sein de l'AS Kochersberg. Cette section s'est étoffée au fil des ans. Elle est labellisée en tant qu'école de foot féminin depuis 2016.

En juin 2017, l'ASK s'est étoffée avec l'entrée de l'US Saessolsheim dans ce groupement, un club de foot exclusivement féminin.

Pour information, à partir de cette saison, le FC Quatzenheim et l'US Saessolsheim ne font plus partie du groupement, à leur demande.

Structure

L'AS Kochersberg regroupe des éducateurs expérimentés et/ou diplômés qui ont pour mission l'évolution constante des joueurs et des joueuses en accord avec les valeurs du club :

Plaisir – Passion – Respect

Rigueur – Bienveillance – Exigence

L'AS Kochersberg est dotée d'une école de gardiens qui accompagne les jeunes gardiens tout au long de leur apprentissage.

Cette saison, 25 équipes ASK vont être engagées en championnat et évoluer sur quatre sites.

Tableau prévisionnel des équipes, du niveau où elles vont jouer à la reprise du championnat et de leurs encadrants.

Equipe	Niveau ou nombre d'équipes	Encadrants
U11F	1 équipe	Frédéric Heyd
U13F	1 équipe	Eric Wild
U15F ?	1 équipe	Birol Ayden
Pitchounes	8 équipes	Patrick Binder, Serge Heckler, Alexandre Crominand
Débutants	4 équipes	Guillaume Jouffroy, Mélanie Schweitzer, Daniel Deckert, Thomas Schmitt
U11	3 équipes	Maxwell Anane, Frédéric Burg, Christopher Haegel et Issiaka Savane
U13	D1/D2/D3	Christophe Suss, David Desmeulemester, Ugo Jahic, Benoit Lambert, Stéphane Zaugg
U15	D1	Denis Verle et Louis Weimert
U16	R3	Patrick Schmitt, Florian Jules, Laurent Vix
U17 Ou U18	R2 R3	Philippe Arbogast, Corentin Arbogast, Dimitri Picot et Vincent Zehnacker
U18	D1	

Les Licences

Pour faire partie de l'ASK, chaque joueur ou joueuse devra prendre une licence, dans l'un des 3 clubs du groupement.

Chers parents, chers joueurs, vous allez donc prochainement recevoir un mail de la Fédération Française de Foot (FFF) concernant le dossier de demande de licence pour la prochaine saison (voir fichier « dématérialisation des demandes de licences » transmis par l'éducateur ou disponible sur le site de l'ASK).

Vous devrez compléter le dossier en ligne et joindre les différentes pièces suivantes si elles sont demandées (certificat médical et/ou photo d'identité et/ou carte d'identité) et pour finir, valider en ligne cette demande.

COTISATION

125 € pour un enfant en catégorie Pitchounes et Débutant

140 € pour un enfant en catégorie U11 à U13

160 € pour un enfant en catégorie U15 à U19

L'ASK propose toujours un prix dégressif pour les fratries y compris celles des familles recomposées :

- réduction de 20 € sur le prix de la cotisation du 2ème enfant licencié ;
- réduction de 40 € sur le prix de la cotisation à partir de 3ème enfant licencié.

PAIEMENT A LA DEMANDE / RENOUELEMENT DE LICENCE

Pour le règlement, 2 possibilités :

1/ **par chèque** à l'ordre du club où le joueur, la joueuse est licencié(e). Ce chèque sera à remettre à l'encadrant ou à l'éducateur qui la donnera au référent licence du club.

Ne pas oublier d'inscrire au dos du chèque le nom et le prénom du joueur ainsi que s'il fait partie d'une fratrie.

2/ **en ligne** pour le club suivant : Stutzheim-Offenheim

Attention, la demande de licence ne sera effectivement validée auprès de la ligue que si le règlement a été effectué.

POLITIQUE COMMUNE

Pour votre information, voici comment est ou va être utilisé le montant de cette cotisation :

- Achat d'un survêtement aux couleurs de l'ASK qui sera remis courant septembre à chaque joueur / joueuse ;
- Achat / renouvellement des tenues de match pour les joueurs / joueuses ;
- Achat du matériel d'entraînement et éducatif ;
- Frais de déplacement comprenant aussi la location de mini bus pour de longs déplacements ;
- Frais d'arbitrage ;
- Paiement des amendes joueurs / joueuses ;
- Participation aux fêtes de Noël qui seront organisées par équipe ou par catégories d'âge ;
- Participation aux tournois où des équipes ASK sont engagées ;
- Participation aux frais (licences, assurances, entretien des terrains, ...) des clubs représentants de ce groupement de jeunes ;
- ...

Protection contre les violences sexuelles dans le sport

Pour votre information, sachez que l'ASK, suite à la recommandation de madame la ministre des sports après la révélation de plusieurs affaires de violences sexuelles dans le sport, demandera à toutes les personnes de l'encadrement (éducateur, dirigeant, membre du comité, ...) de fournir au moment de sa demande de licence ou de renouvellement de licence un extrait de son casier judiciaire (bulletin n° 3). Il sera conservé exclusivement par le Président et les informations y figurant seront strictement confidentielles.

Cette demande va très prochainement être ajoutée au règlement intérieur de l'ASK.

Dans l'attente d'un accueil favorable à nos projets et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Marie BECK – Président de l'ASK

jeanmarie.beck.43@gmail.com – 07 83 76 71 97